



2014-12-179-DVCS

nomenclature: 7.10

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALP1)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2014

OBJET : MISSION D'ACTION CULTURELLE ; DESTRUCTION DE TICKETS

L'an deux mille quatorze, le seize décembre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRESENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. GONZALES, M. HERVELIN, Mme BAULON, Mme MONTAUCET, Mme BIRLES, M. LAURENT, M. DUBUS, Mme SAINT-AUBIN, M. GARANS, M. COUTIER, M. SALLABERRY, Mme DESTOUESSE, Mme CORRIHONS, Mme MOUNIER, Mme BISBAU, Mme PERIMONY-BENASSY, M. SAUBIETTE, M. AJA, M. ROBLES, M. POULAERT,

Arrivée de Mme PICAT au point n° 2014-12-175-DGS

EXCUSES

M. LECERF	procuration à	M. HERVELIN
Mme CAMBRONERO	procuration à	M. DUBUS
Mme FAURE	procuration à	M. ROBLES
Mme DELAVENNE		
M. CLAVERIE		

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

28 à partir du point n° 2014-12-175-DGS

Nombre de pouvoirs: 3

Nombre de votants : 30

31 à partir du point n° 2014-12-175-DGS



2014-12-179-DVCS - MISSION D'ACTION CULTURELLE : DESTRUCTION DE TICKETS

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALP1)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son président,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment l'article L2121-29

Vu le bordereau de destruction établi

DELIBERE

AUTORISE Madame le Percepteur, Receveur Municipale, à détruire les tickets d'entrée pour spectacles qui ne sont plus utilisés par la Mission d'Action Culturelle en sa possession conformément au bordereau de destruction annexé à la présente délibération.

Vote: 31

Pour: 31

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)
Pour extrait certifié conforme
Tarnos, le 17 décembre 2014
Le Maire





Direction de la Vie Culturelle et Sportive
Mission d'Action Culturelle
05.59.64.49.35
culture@ville-tarnos.fr

PROCES VERBAL D'INCINERATION DE TICKETS DE LA MAC
Suite délibération du Conseil Municipal

Valeur en € des tickets		Nombre de billets	Du n°	Au n°	Montant total
Spectacle Lambert	15 €	49	52	100	735 €
Spectacle Lambert	18 €	12	239	250	216€
Blanc pass tarnosien 2 jours	26 €	68	483	550	1 768 €
Bleu ciel	5 €	498	503	1000	2 490 €
Bleu océaniques 2j	35 €	69	32	100	2 415 €
Bleu océaniques 2j	35 €	322	137	458	11 270 €
Bleu océaniques 2j	35 €	3	460	462	105 €
Bleu océaniques 2j	35 €	37	464	500	1 295 €
Carte abonnement	27 €	50	1	50	1 350 €
Spectacle Lamy	15 €	150	51	200	2 250 €
Spectacle Lamy	15 €	40	211	250	600 €
Spectacle Lamy	18 €	44	207	250	792 €
TOTAL GENERAL					25 286 €